

DOSSIER D'INSCRIPTION

Certificat d'Aptitude à l'Exploitation des Engins et Radeaux de Sauvetage

Date de session :

STAGIAIRE

Qualité : (M, Mme) :

Nom usuel :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de Naissance : Département.....

Nationalité :

Permis de séjour / Expire le :

Adresse :

Code Postal : |_|_|_|_|_|_|_|

Commune :

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Email :

Statut à l'entrée en formation : Salarié Demandeur d'emploi Chef d'entreprise

INSCRIT MARITIME

Numéro de marin :

Quartier :

FINANCEMENT

Employeur

Nom :

Coordonnées postales :

Email :

France Travail

Identifiant :

Département :

Mon Compte Formation (CPF)

Personnel (virement bancaire)

Certificat d'Aptitude à l'Exploitation des Engins et Radeaux de Sauvetage

Lieux : Centre de Sécurité Maritime de St Nazaire (Base sous-marine)

Références réglementaires : code STCW, Section A-VI/2

RS : 5860

Secteurs d'activités :

Domaine maritime à bord de navires armés au commerce, à la plaisance ou à la pêche

Type d'emplois accessibles :

Le certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage (CAEERS) est le titre de sécurité permettant d'accomplir les tâches relatives à l'utilisation des embarcations et radeaux de sauvetage et canots de secours autres que rapides.

Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) :

- I- Prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou d'un canot de secours pendant et après sa mise à l'eau ;
- II- Faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage ;
- III- Encadrer les survivants et de gérer les embarcations et radeaux de sauvetage après l'abandon du navire ;
- IV- Utiliser les dispositifs de repérage, y compris les dispositifs de communication et de signalisation et les engins pyrotechniques ;
- V- Donner les premiers secours aux survivants.

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer,

Conditions d'obtention du diplôme :

Avoir suivi avec succès les cours et les mises en pratique

Justifier de 6 mois de navigation

Suite de parcours :

Passer le certificat d'aptitude à l'exploitation des canots de secours rapides (CAECSR)

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

Le CAEERS se déroule à Saint-Nazaire. Le module théorique se déroule dans une salle de cours dédiée au cœur de la base sous-marine. Une épreuve écrite sanctionne cette partie. Le module pratique est décomposé en deux ateliers : la mise à l'eau et la manœuvre d'un canot de secours, ainsi que de son bossoir ; et la mise à l'eau et la manœuvre d'une embarcation de sauvetage pontée spécial tanker. Cette partie est sanctionnée par une épreuve pratique.

Coût de la formation : 750,00€

Programme de la formation :

Contenu de formation	Nombre d'heures
<p>Partie théorique : Consignes de sécurité, introduction à la sécurité et à la survie, les équipements de sauvetage, les moyens pyrotechniques, les embarcations de sauvetage, description, système de mise à l'eau, système de largage des crocs, évacuation du navire : mise à l'eau, éloignement, rassemblement, mise à l'eau par mauvais temps, échouement à la côte, les radeaux de Sauvetage : description, les mises à l'eau, les systèmes d'évacuation rapides des navires à passagers, le sauvetage par hélicoptère, les mesures de survie dans un engin de sauvetage, les canots de secours : description, mise à l'eau, particularité des navires à passagers, les équipements radio portatifs.</p>	12H00
<p>Partie pratique : Mises à l'eau des embarcation Chute-libre, des embarcations sous-bossoir, des radeaux de sauvetage sous bossoir, embarquement, système d'évacuation rapide, canot de Secours.</p>	18H00
Total	30H00

Durée de la formation : 30 heures

Nombre de jours : 3.5

Validation : épreuves en cours de formation